



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 17 décembre 2020

Objet de la délibération

TARIFS 2021

Le dix sept décembre deux mille vingt à 18h00, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

Etaient présents :

André HARTEREAU, Michèle DOLLÉ, Yves GUYOT, Claudine CORPART, Thierry FALQUERHO, Valérie MAHÉ, Julian PONDAVEN, Marie-Françoise CÉREZ, Pascal LE LIBOUX, Laure LE MARÉCHAL, Frédéric TOUSSAINT, Peggy CACLIN, Roselyne MALARDÉ, Philippe PERRONNO, Jacques KERZERHO, Jean-François LE CORFF, Tiphaine SIRET, Gwendal HENRY, Anne-Laure LE DOUSSAL, Yves DOUAY, Joël TRÉCANT, Lisenn LE CLOIREC, Fabrice LEBRETON, Aurélia HENRIO, Pierre-Yves LE BOUDEDEC, Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ, Julien LE DOUSSAL, Christian LE BOULAIRE

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Nadia SOUFFOY à Michèle DOLLÉ, Stéphane LOHÉZIC à André HARTEREAU, Martine JOURDAIN à Thierry FALQUERHO, Catherine JULÉ à Anne-Laure LE DOUSSAL, Michèle LE BAIL à Christian LE BOULAIRE

Absent(s) :

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire **Monsieur DOUAY Yves** désigné(e) pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction des Services Financiers

N° 2020.12.026

TARIFS 2021

Rapporteur : Jacques KERZERHO

Comme chaque année, il y a lieu d'arrêter les tarifs publics locaux pour l'année à venir.

Tenant compte que les recettes de fonctionnement sont importantes pour la situation financière de la Ville qui doit préserver ses équilibres financiers, il convient de rechercher la progression des ressources permettant de financer les activités municipales tout en tenant compte des spécificités de chaque service et en y intégrant la soutenabilité sociale.

A titre d'information deux indicateurs récents :

- Inflation (source INSEE) : 0.00 % sur un an.
- Potentiel fiscal 2020 = +3.33 % (source DGF).

Les services ont émis les propositions qui sont reprises dans le document annexé et dont la synthèse est la suivante :

- Concessions cimetières et activités funéraires : entre 0.51 et 1.45%
- Marché : +0.51% pour les abonnés et maintien du tarif pour les passagers. Création d'un nouveau tarif pour le marché : occupation pour des opérations commerciales ponctuelles (forfait pour 1 ou 2 jours)
- Manèges et cirques : entre 0.49 et 0.66%
- Occupation du domaine public – Droit de place : entre + 0.47 et 3.13 %. Création d'un nouveau tarif pour la mise en place de panneaux par les services municipaux (dépôt et retrait) pour 73€
- Tarification travaux en régie et matériel : + 2.50%
- Activités « Cheval territorial » : réorganisation des activités et nouveaux tarifs
- Logement 68 rue Maréchal Joffre : + 0.66% (indice INSEE)
- Repas du personnel : + 1.54%
- Location de salles : + 2 %
- Complexe aquatique : pas d'augmentation en 2021
- Recours contre des tiers : 0%

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2121-29 et suivants,

Vu les propositions ci-dessus,

Vu l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 16 novembre 2020,

Vu l'avis favorable de la Commission Ressources en date du 4 décembre 2020,

Vu le rapport présenté,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

→ APPROUVE les tarifs 2021 comme présentés dans le document joint.

Envoyé en préfecture le 22/12/2020

Reçu en préfecture le 22/12/2020

Affiché le

ID : 056-215600834-20201217-D202012026-DE

Délibération adoptée par 28 voix Pour et 0 voix Contre, 5 Abstention(s).

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

André HARTEREAU